Pétition au Conseil Départemental de l'Aude, aux Communautés de Communes et aux Communes

Pour la Voie Verte Moux-La Redorte-Caunes-Minervois (31km) : transformer le « Chemin Vert » en Voie Verte continue

Nous demandons la création d'une Véloroute-Voie Verte sur, ou près de, l'ancienne voie ferrée, entre Moux, Saint-Couat-d'Aude, Puichéric, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois et Caunes-Minervois.
Cette« transversale » reliera les Monts d'Alaric à la Montagne Noire, en croisant le canal du Midi et la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo ».
Elle favorisera à la fois les déplacements quotidiens des habitants (surtout entre Rieux et Peyriac), les déplacements de loisir des habitants, et les balades des touristes cyclo-randonneurs et randonneurs pédestres et équestres.
C'est réalisable car le Département est propriétaire d'une grande partie de l'emprise de la voie ferrée, plusieurs ouvrages (viaducs sur l'Aude et des RD, ponts) remarquables sont en bon état, et plusieurs tronçons sont déjà ouverts suite à la création du « Chemin Vert ».
Il faut prolonger le « Chemin Vert » de La Redorte à Moux, recréer une Voie Verte là où la route a pris la place (cf. traversée de Rieux), sécuriser les traversées de routes et de villes, poser partout un bon revêtement, et prévoir cet aménagement dans tous les documents d'urbanisme pour « préserver l'avenir ».

Nom et prénom	Département	Commune	Adresse postale et courriel	Signature

A renvoyer à : AF3V-2P2R J. Savary 9 rue Bourdon 31200 Toulouse (06 33 59 03 35), ou à : FFCT-Vélo Club Redortais- J. Vidallier 21 La Picherotte 11700 La Redorte (04 68 91 46 02), ou à : FFRP-L'Air du Temps- P.Wojnarowski 8 av. H. Martin 11700 Moux (06 48 62 91 48), qui transmettront aux collectivités locales.